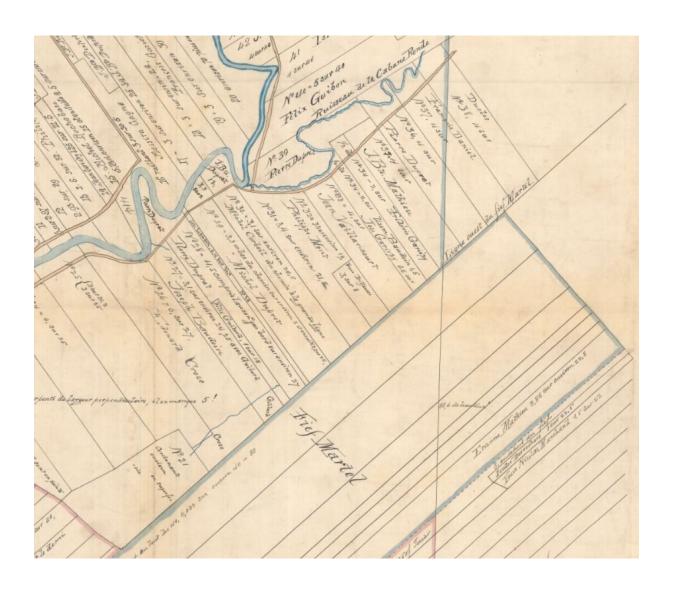
AGRANDISSEMENT DI LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE TERREBONNE

VILLE DE TERREBONNE, SECTEUR LACHENAIE

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE



RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique vise à évaluer les répercussions sur ce patrimoine qui pourrait découler du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Terrebonne, secteur Lachenaie.

Ce document a pris en considération diverses données comme des rapports de recherches, des cartes anciennes, des monographies et des publications disponibles dans les domaines historiques et environnementaux. À ce jour, aucun site n'a été répertorié à même l'emprise en observation.

Cette étude en arrive à la conclusion que les impacts que ce projet pourrait avoir sur le patrimoine archéologique sont très limités. C'est pourquoi aucune autre analyse ou intervention au terrain n'est recommandée.

Fear Yno Prita

Jean-Yves Pintal, M. Sc. Archéologue consultant

Page couverture : Plan des terres de la seigneurie de Lachenaie (Laurier 1840)

TABLE DES MATIÈRES

INTROD	UCTION	1	
MANDA	T	2	
1,0	L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES	3	
1,1	Le potentiel d'occupation au cours de la période préhistorique	3	
1,2	Le potentiel d'occupation au cours de la période historique	4	
2,0	LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE		
2,1	Le paysage actuel	5	
2.1.	l Géologie et sources de matières premières	7	
2.1.2	Les sols, origine et transformation	8	
2.1.3			
2.1.4			
2,2	La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales		
3,0	LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE		
3,1	Les Premières Nations.		
3.2	Les Eurocanadiens		
4,0	LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE		
4,1	Les travaux archéologiques effectués à ce jour		
4,2	L'évaluation du potentiel archéologique		
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS			
	GES CITÉS		
OUVIAN	GES CITES	20	
TABLEAU I	AU Critères d'évaluation du potentiel archéologique autochtone	4	
1 aoicau i	Criteres a evaluation du potentier archeologique autochtone	¬	
LISTE D	DES FIGURES		
Figure 1	Localisation du secteur à l'étude		
Figure 2	Localisation sur photo aérienne du secteur à l'étude		
Figure 3	Pentes ombrées du secteur à l'étude		
Figure 4	Modèle numérique de terrain lidar du secteur à l'étude	6	
Figure 5	Courbes de niveau au 1 m extraites du modèle numérique de terrain lidar		
Figure 6	Géologie du secteur à l'étude		
Figure 7	Géologie des formation superficielles du secteur à l'étude		
Figure 8			
Figure 9	Hydrographie du secteur à l'étude	11	

Figure 10	Peuplement forestier du secteur à l'étude	. 12
Figure 11	Évolution des niveaux d'eau du lac à Lampsilis et du Proto-Saint-Laurent	
	dans le secteur du lac Saint-Pierre	. 13
Figure 12	Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation	. 14
Figure 13	Plan des terres des colons de la rivière « Maskouche » en 1724	. 18
Figure 14	Le secteur à l'étude en 1761-1763	. 19
Figure 15	Le secteur à l'étude en 1781	. 19
Figure 16	Le secteur à l'étude en 1815	. 20
Figure 17	Le secteur à l'étude en 1831	. 20
Figure 18	Le secteur à l'étude en 1896-1899	. 21
Figure 19	Le secteur à l'étude en 1908.	. 21
Figure 20	Le secteur à l'étude en 1920.	. 22
Figure 21	Le secteur à l'étude en 1940.	. 22
Figure 22	Le secteur à l'étude en 2005	. 23
Figure 23	Le secteur à l'étude en 2023.	. 23
Figure 24	Les inventaires archéologiques effectués à proximtié du secteur à l'étude	. 24

LISTE DES PARTICIPANTS

Tetra Tech QI inc.

Dominique Grenier, ing. Directrice de marché | Environnement | Matières résiduelles William Rateaud, M. Sc. Env. Chargé de projets

Consultant

Jean-Yves Pintal, M. Sc. Archéologue, chargé de projet, recherche et rédaction

INTRODUCTION

Cette étude de potentiel a pour objectif d'évaluer les incidences possibles sur ce patrimoine pouvant découler du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Terrebonne en Lanaudière (figures 1 et 2). Le but de ce document est de déterminer si les terrains concernés recèlent des sites archéologiques connus ou encore s'ils sont susceptibles de contenir des vestiges inédits d'occupations autochtone et eurocanadienne.

Dans le but d'atteindre cet objectif, diverses informations provenant d'études et de rapports de recherche, de monographies et d'autres publications disponibles dans les domaines historiques et environnementaux ont été prises en considération. De même, les bases de données du ministère de la Culture et des Communications ont été consultées.

La première section du document présente la méthode utilisée pour déterminer le potentiel d'occupation humaine du terrain en observation. Par la suite, le paysage actuel et les principales phases de sa mise en place à travers les derniers millénaires sont décrits. Les chapitres suivants contiennent une synthèse des informations sur l'histoire de la région et précisent les paramètres employés pour évaluer le potentiel. Finalement, la conclusion passe en revue les points pertinents de ce rapport. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique. Lorsqu'il sera fait mention du secteur d'étude, il faut entendre les limites du territoire faisant l'objet de la présente analyse tel qu'elles apparaissent à la figure 1.

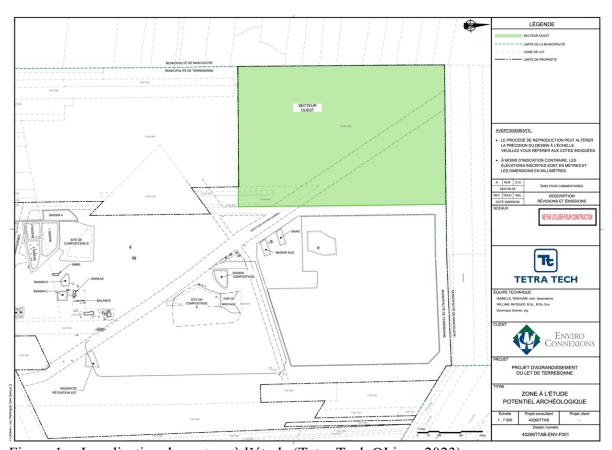


Figure 1 Localisation du secteur à l'étude (Tetra Tech QI inc., 2023)



Figure 2 Localisation sur photo aérienne du secteur à l'étude (Bing Aerial 2013, Tetra Tech QI inc., 2023)

MANDAT

L'étude de potentiel archéologique doit inclure les éléments suivants :

- Répertorier tous les sites archéologiques connus et les prospections déjà effectuées ;
- ☐ Examiner la documentation et les études réalisées sur le site concernant l'utilisation passée du territoire ainsi que le milieu écologique (ex. géomorphologie et ressources);
- ☐ Examiner l'utilisation actuelle des sols et les contraintes que celle-ci pose à la ressource archéologique ;
- ☐ Analyser ces données en vue de déterminer les aires sensibles et les variantes à privilégier, et formuler des recommandations pour les interventions subséquentes s'il y a lieu.

1,0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES

L'étude de potentiel est une démarche théorique, nécessairement évolutive, dont les conclusions peuvent changer selon l'état d'avancement des connaissances. Dans ce cas-ci, elle traite de la probabilité qu'il y ait, à l'intérieur des limites du projet des vestiges ou des artefacts témoignant d'une occupation autochtone (préhistorique et historique) ou eurocanadienne.

En ce qui a trait à la présence de sites préhistoriques, les paramètres servant à démontrer l'existence d'un potentiel proviennent de l'analyse de données géographiques (environnementales) et culturelles (archéologiques) qui datent d'avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans le cas des sites historiques (Premières Nations et Eurocanadiens), divers documents d'archives permettent parfois de localiser des établissements ou des infrastructures remontant à cette période. Des méthodes de recherche distinctes, mais complémentaires, sont donc utilisées pour traiter les volets préhistorique et historique.

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement dans un secteur spécifique. Le postulat fondamental de l'étude de potentiel se résume ainsi : les humains ne s'installent pas sur un territoire au hasard, la sélection des emplacements est influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

1,1 Le potentiel d'occupation au cours de la période préhistorique

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources patrimoniales possibles d'une région, l'archéologue se trouve régulièrement confronté au fait que les données disponibles sont peu abondantes. La plupart du temps, seuls quelques restes de campements sont connus pour des millénaires d'occupation. Ce maigre échantillon ne permet pas d'apprécier adéquatement l'importance que chaque ethnie a pu accorder à un milieu spécifique au cours des siècles. Puisque la présence autochtone doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents (ex. chasseurs-cueilleurs vs agriculteurs), les archéologues ont recours aux paramètres environnementaux afin de soupeser l'attrait ou l'habitabilité d'un endroit. Ces renseignements encadrent davantage la localisation des sites domestiques.

Ainsi, on reconnaît les difficultés inhérentes à la découverte de certains sites générés par les humains (ex. lieux sacrés, carrières lithiques, cimetières, arts rupestres, etc.), ceux pour lesquels on dispose de trop peu d'informations pour en modéliser la distribution. Mentionnons ici que les données historiques permettent en partie de corriger ce biais puisqu'elles font parfois état de l'existence de portages, de campements, de cimetières, etc., autant d'éléments qui facilitent la démonstration du potentiel.

Lorsque cela est possible, une des premières étapes de ce type d'étude consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différents établissements auxquels ont recours habituellement les Autochtones dans des milieux similaires à ceux analysés. Une fois ces relations définies, il devient concevable de morceler un territoire, souvent assez vaste, en zones propices à la présence de sites. Au Québec, des critères génériques de potentiel ont été proposés au fil des ans (tableau I). Ceux-ci sont appliqués depuis des décennies et ils ont permis, et ils permettent toujours de découvrir des dizaines, voir des centaines de sites archéologiques par année.

Tableau I Critères d'évaluation du potentiel archéologique autochtone (modification du

tableau de Gauvin et Duguay 1981)

	Niveau de potentiel		
Facteurs			
environnementaux	Fort (A)	Moyen (B)	Faible (C)
Géographie	Plages, îles, pointes, anses, baies,	Secteurs élevés et	Falaises
	points de vue dominants	éloignés des plans d'eau	
Morpho-	Sable, gravier,	Terrains moutonnés	Affleurements rocheux
sédimentologie	terrains plats,	Loam argileux, rocheux	Tourbières
	terrasses marines et fluviales	Pentes moyennes	Pentes abruptes
			Terrains accidentés
Hydrographie	Hydrographie primaire	Hydrographie secondaire	Hydrographie tertiaire
	Proximité des cours d'eau et lacs	Petits cours d'eau	Marais/Tourbières
	Zone de rapides ; Eau potable	Distance rive 100 à 150 m	Extrémité de ruisseau
	Axe de circulation		Distance rive 150 m et plus
	Distance de la rive = de 0 à 100 m		
	Confluence de cours d'eau		
Végétation	Ressources végétales comestibles	Protection moyenne	Aucune protection
	Protection contre les vents du	Ressources ligneuses rares	Pas de bois
	nord; Exposition au vent du sud		
	Bonne visibilité sur le territoire		
	adjacent; Bois de chauffage		
Faune	Proximité de lieux propices à la	Lieux plus ou moins	Lieux peu fréquentés
	chasse et à la pêche	fréquentés par la faune	par la faune
Accessibilité	Accessibilité à des territoires	Difficultés d'accès selon	Accès difficile en tout
	giboyeux ; Circulation facile ;	les saisons	temps
	Sentiers de portage		
Géologie	Proximité d'une source de		
	matière première		

Les données utilisées pour la rédaction de cette étude ont été compilées en tenant compte d'un rayon d'un kilomètre autour du projet (cartes 31H12 et H13). Elles ont été obtenues en consultant des sources telles que :

l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (MCC 2023a);
la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec
(MCC 2023b);
le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture et des
Communications (MCC 2023c);
le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des
archéologues du Québec 2005);
les divers rapports et les différentes publications disponibles pour la région.

1,2 Le potentiel d'occupation au cours de la période historique

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes, de photos et de plans. L'étude vise d'abord à cerner les ensembles archéologiques ou patrimoniaux connus pouvant être présents sur le milieu en observation, puis à les évaluer en fonction de leur ancienneté, de leur importance et de la

qualité de leur conservation. Des recommandations sont formulées concernant la planification ou non d'une intervention avant les excavations. À cet effet, les trois étapes décrites ci-dessous sont considérées.

La première est la revue de la littérature et des connaissances. Elle comprend la cueillette des informations pertinentes dans le but d'avoir une bonne conception du secteur et ainsi d'en définir les caractéristiques spécifiques. Les principales sources documentaires utilisées sont :

les monographies régionales ;
les textes spécialisés en histoire;
l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (MCC, 2023a) et la Cartographie des
sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec (MCC, 2023b);
le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (MCC, 2023c);
le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des
archéologues du Québec, 2005);
des cartes, des plans et des carnets d'arpentage, des photographies aériennes et
l'iconographie en général.

La deuxième étape correspond au traitement de ces documents. Tous les éléments suggérant la présence d'un patrimoine bâti doivent être retenus. Les sujets semblables, mais chronologiquement distincts, illustrent l'évolution polyphasée du mode d'usage du milieu en observation. Les édifices isolés ou les regroupements rendent possible la détermination des zones de potentiel.

En troisième lieu, il faut analyser et évaluer la valeur actuelle des secteurs. Le potentiel correspond à la forte probabilité que des vestiges ou des sols archéologiques soient encore en place. Les zones peuvent dépasser les limites des éléments bâtis, car on doit tenir compte de l'espace entourant ces éléments, par exemple des jardins, des cours, des latrines, des constructions secondaires, des dépôts d'artefacts, etc. L'étude doit aussi prendre en considération le fait que certains lieux aient pu être transformés à des degrés divers par des aménagements récents ou modernes (remblais, déblais, etc.).

2,0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Le secteur à l'étude occupe le domaine physiographique des Basses-Terres du Saint-Laurent (CERQ 2018). Il se situe à environ 3 km au nord de la rivière des Prairies. Il s'inscrit dans l'unité de paysage régional Montréal : « C'est une plaine de basse altitude qui n'est ponctuée que par les collines d'Oka dans la partie sud-ouest, ainsi que par le mont Royal sur l'île de Montréal. Ces reliefs sont modestes et leurs sommets dépassent à peine 200 m. En bordure du fleuve Saint-Laurent, cette plaine a une altitude d'environ 10 à 50 mètres » (Robitaille et Saucier 1998). Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement ce milieu environnemental, mais bien de s'en tenir aux paramètres susceptibles d'avoir influencé la fréquentation humaine.

2,1 Le paysage actuel

Au point de vue de sa physiographie, la topographie du paysage est plutôt plane. Les terrains naturels s'élèvent à environ 18 m NMM (niveau moyen de la mer) au sud et à 21 m NMM au nord (figures 3 à 5).



Figure 3 Relief ombré du secteur à l'étude (rectangle noir) (forêt ouverte 2023)

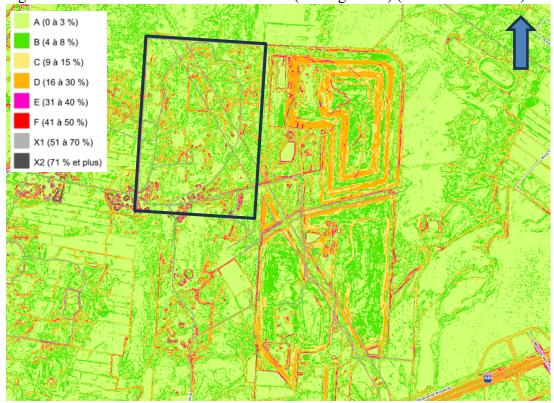


Figure 4 Pentes lidar du secteur à l'étude (rectangle noir) (forêt ouverte 2023)

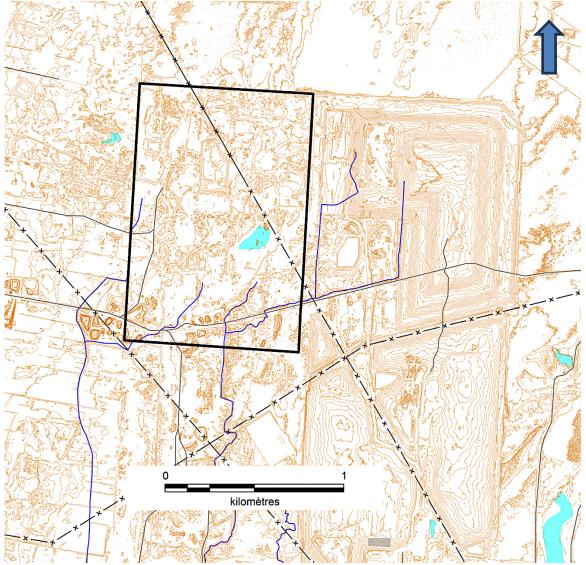


Figure 5 Courbes de niveau au 1 m extraites du modèle numérique de terrain lidar (forêt ouverte 2023)

2.1.1 <u>Géologie et sources de matières premières</u>

La structure de ce paysage est en partie influencée par son histoire géologique. Les cartes du système d'information géominière du Québec (SIGEOM) ont été utilisées pour décrire la roche en place. Il en va de même pour les travaux du ministère des Ressources naturelles qui se rapportent au territoire concerné (MRN — EXAMINE, 31H12 et 13).

L'assise date de l'Ordovicien. On n'y trouve qu'une seule Formation rocheuse, celle de Nicolet (Sigeom — carte interactive 2023, figure 6). À cette assise correspondent principalement des shales, des mudstones et des silstones. Les autres Formations (Shale d'Utica et Tétreaultville) sont suffisamment éloignées au nord-ouest pour ne pas avoir contaminé le secteur à l'étude. Quoiqu'il en soit, elles sont constituées de matériaux similaires.

Ces derniers sont communs dans la région et ils ne présentent qu'un intérêt limité pour les artisans autochtones qui préfèrent ceux qui ont une clasticité plus généreuse. Cela étant dit, on peut y recourir pour fabriquer des pilons-percuteurs, des poids de filet ou servir de pierres de charge, etc. Étant donné que ces pierres sont abondantes, ce milieu ne se démarque pas quant à son offre lithique. Il apparaît peu probable qu'on le parcourait spécifiquement afin de s'en procurer.

Si le pouvoir d'attraction de ces pierres est peu élevé pour les Autochtones, c'est tout le contraire pour les Eurocanadiens qui peuvent les utiliser afin de construire les fondations de divers bâtiments, d'aménager des routes ou remblayer. Cela étant dit, aucune carrière d'importance ne semble en activité dans ou à proximité du secteur à l'étude.

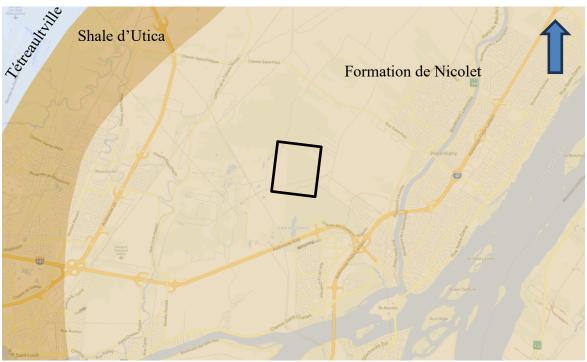
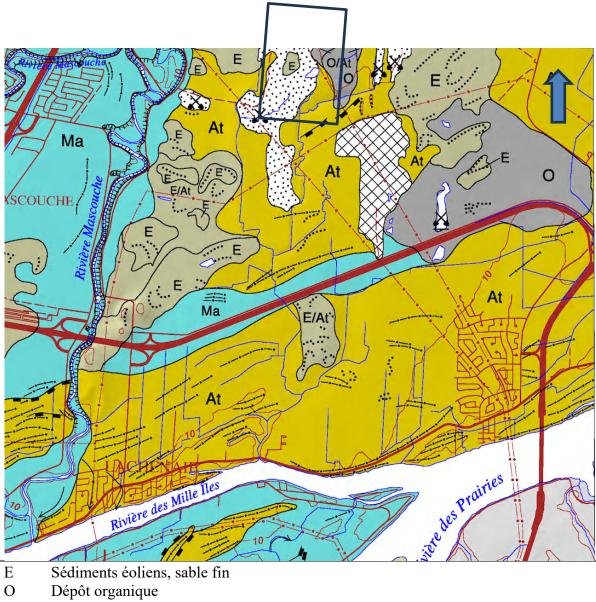


Figure 6 Géologie du secteur à l'étude (Sigeom à la carte 2023)

2.1.2 Les sols, origine et transformation

Les données relatives aux sols et à leur habitabilité ont été tirées des cartes du ministère fédéral de l'Agriculture (1962), de la Commission géologique du Canada (2001), des inventaires forestiers du ministère des Ressources naturelles et Faune du Québec (forêt ouverte 2023) et de l'institut de recherche et de développement en agrodéveloppement (IRDA 2018).

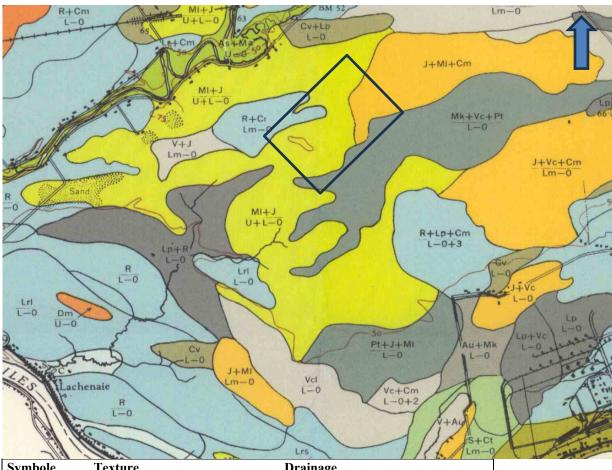
Les sédiments ont été mis en place à la suite du retrait du lac à Lampsilis. La chronologie de ces événements sera précisée un peu plus loin. Certains ont été subséquemment remaniés par les vents (figure 7). On trouve à proximité, vers l'est et au sud, des dépôts organiques. Un rebord de terrasse fluviale est perceptible immédiatement au sud de la zone en observation.



- Alluvions de terrasses fluviales, sable, silt sableux, sable graveleux

Géologie des formations superficielles du secteur à l'étude (rectangle noir) Figure 7 (Bolduc et Ross 2001)

L'analyse pédologique démontre qu'à ces sédiments correspondent principalement des loams sableux encadrés par de la tourbe et reposant sur de l'argile. Le drainage varie de bon à mauvais (figure 8).



Symbole	Texture	Drainage
Cl	Loam sableux fin	Bon
Cm	Loam sableux à loam	Bon
J	Sable	Imparfait
Lp	Argile à loam argileux	Très mauvais
Mk	Terre noire	Très mauvais
Ml	Sable grossier sur argile	Bon
Pt	Tourbe	Très mauvais
R	Argile	Mauvais
U	Argile	Mauvais
Vc	Sable moyen	Très mauvais
	Topographie	Affleurements rocheux
L	Terrain plat	
Lm	Terrain plat avec microrelief	
O		Pierre et affleurements absents

Figure 8 Carte des sols du secteur à l'étude (rectangle noir) (MFA 1962)

Aux loams sableux et aux sables grossiers concordent des plateformes d'une grande habitabilité. Par contre, le mauvais drainage des sols environnants diminue quelque peu leur attrait.

Tant pour les Eurocanadiens que pour les Autochtones, ces terrains sont très attirants. Ils sont favorables à l'agriculture, quoique limités en superficie par des sols qui ont tendance à rester humides. Ils sont également propices à l'exploitation forestière.

Les sables de ce secteur ont commencé à être prélevés à petite échelle dans les années 1930-1950 (Alphard 2021, Tétra Tech 2020). C'est à partir des années 1960 que leur exploitation prendra de l'importance (idem). La figure 7 illustre l'étendue de la sablière à même l'emprise en observation en 2001 (voir également la figure 23).

2.1.3 <u>L'hydrographie et les axes de circulation</u>

Le secteur à l'étude s'insère entre les bassins versants des rivières Mascouche et L'Assomption. Le ruisseau Saint-Charles draine vers la rivière des Prairies les eaux en provenance de ces terrains mal drainés (figure 9). Le ruisseau de Feu agit de même à l'est vers le fleuve. Ces cours d'eau et les autres plus petits ont souvent été canalisés, surtout au sud. Le milieu en observation occupe la tête de ce réseau hydrographique tertiaire.

Les rivières Mascouche et L'Assomption constituent effectivement des voies de circulation naturelle vers l'hinterland, leurs rives seront d'ailleurs très tôt colonisées au cours du Régime français. Ce n'est toutefois pas le cas des ruisseaux Saint-Charles et de Feu, encore moins leurs extrémités nord.

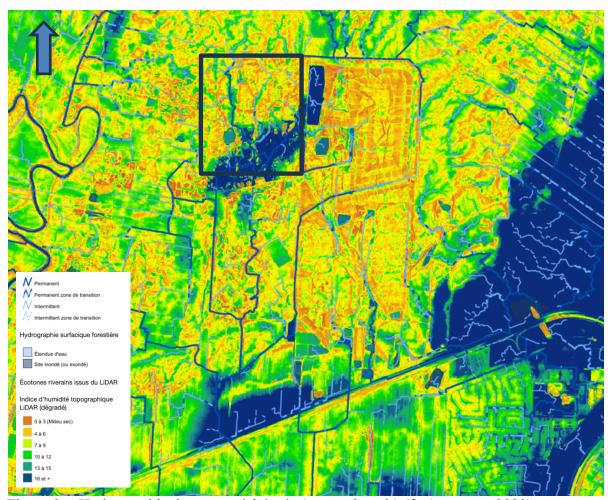


Figure 9 Hydrographie du secteur à l'étude (rectangle noir) (forêt ouverte 2023)

2.1.4 <u>Végétation et découpage écologique</u>

Cette région fait partie d'une zone de végétation de type tempérée nordique où prévaut une forêt décidue. C'est une des plus chaudes de la province. L'érablière à caryer cordiforme de l'est y prédomine (forêt ouverte 2023). Cette sylve est dense et diversifiée et, par le fait même, elle est susceptible de combler amplement les besoins des gens en matière de combustible et de matériaux de construction.

Ce type d'environnement est aussi à même de fournir un apport en nourriture non négligeable (noix, petits fruits, eau d'érable, plantes médicinales, etc.), tout en abritant une faune variée. Ce milieu est exploité depuis la seconde moitié du 17^e siècle. La récolte forestière et le développement des terres agricoles ont considérablement modifié le paysage végétal.

Le secteur à l'étude est aujourd'hui presque entièrement déboisé (figure 10). On y remarque de rares feuillus au sud-ouest. Des lambeaux de forêts persistent au nord et à l'est. On y trouve des érables, des peupliers et des bois francs « nobles » (hêtre, chênes et frênes).

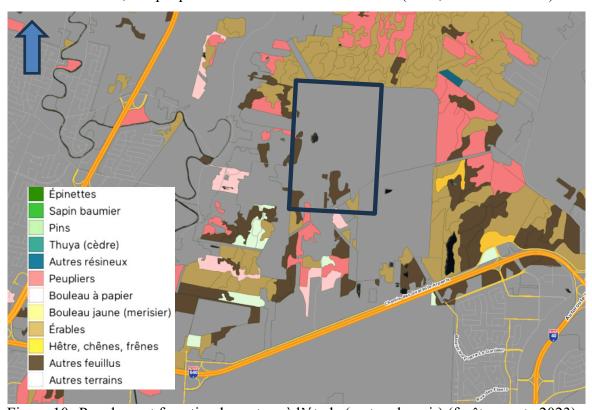


Figure 10 Peuplement forestier du secteur à l'étude (rectangle noir) (forêt ouverte 2023)

2,2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 20 000 ans, une calotte glaciaire de plus d'un kilomètre d'épaisseur recouvrait toute la province. Puis, un réchauffement global du climat provoqua sa fonte graduelle. Vers 13 500 ans AA (avant aujourd'hui, par convention avant 1950), le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, l'estuaire du Saint-Laurent et le sud du Québec sont libres de leur gangue (Fulton et Andrews 1987). Le glacier a subsisté un peu plus longtemps dans la région de Québec. En

fait, un véritable verrou glaciaire y régnait en amont et il empêchait les eaux salées de la mer de Goldthwait, à l'est de Québec, de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, formé par la fonte des glaciers, un vaste plan d'eau qui reliait à l'époque le lac Champlain au lac Ontario.

La fonte continuelle du glacier a permis le dégagement de ce goulot. Il s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona. Puis, cette immense masse d'eau douce a été remplacée par de l'eau salée jusqu'à la hauteur de Gatineau. Cette phase marine, celle de la mer de Champlain (figures 11 et 12), a débuté aux alentours de 13 000 ans AA. Le niveau de cette mer atteint 190 m de plus que l'actuelle cote du fleuve (Richard 2016). Ce qui revient à dire que le secteur à l'étude était alors entièrement ennoyé.

À la suite de la fonte du glacier et enfin débarrassé de cet immense poids, le continent se redresse graduellement. Vers 11 000 ans AA, les eaux salées de la mer de Champlain laissent place à celles plus douces du lac à Lampsilis, l'ancêtre du lac Saint-Pierre. Celui-ci s'abaisse taillant de larges escaliers dans les sédiments (64 m = 11 000 ans AA, 30 m = 9 600 ans AA, 15 m = 8 400 ans AA [Richard 2016, Lamarche 2011). Depuis environ 7 500 ans AA, le fleuve présente un aspect assez similaire à l'actuel (Dyke et coll. 2004, Fulton et Andrews 1987, figure 12).

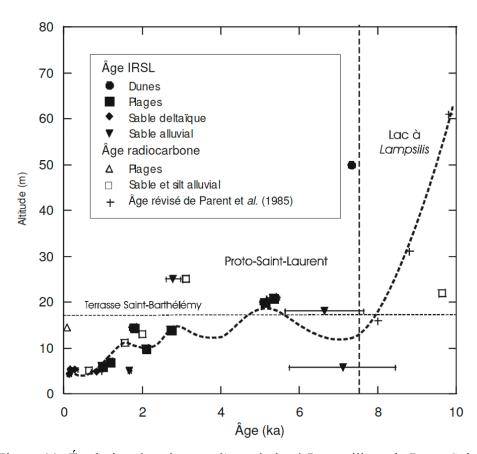


Figure 11 Évolution des niveaux d'eau du lac à Lampsilis et du Proto-Saint-Laurent dans le secteur du lac Saint-Pierre (Lamarche 2005)

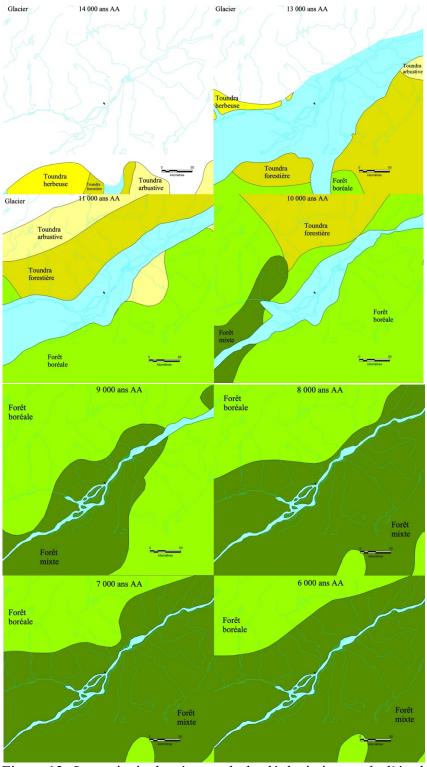


Figure 12 Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (le secteur à l'étude est représenté par le petit cercle noir au centre des images) (Dyke et coll. 2004) (à titre de repère, l'hydrographie actuelle apparaît en bleu pâle, le fond de carte est à très petite échelle, la projection des cours d'eau diverge quelque peu)

Les toundras herbeuse et arbustive ont dominé le paysage au sud des glaciers. Puis, au fur et à mesure que ces derniers reculaient, une toundra forestière a colonisé la rive nord tandis que la forêt boréale progressait en rive sud. Il y avait alors suffisamment de ressources ligneuses disponibles pour accueillir des groupes humains. Vers 11 500 ans AA, la forêt boréale s'installe tranquillement sur la rive sud et elle envahira la rive nord à partir de 11 000 ans AA. Une forêt mixte, similaire à celle que l'on peut observer aujourd'hui, s'est implantée vers 9 000 ans AA (Richard et Grondin 2009).

3,0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire de l'occupation autochtone en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie, d'un type particulier d'outils ou encore de vestiges qui témoignent d'activités socioéconomiques diverses : agriculture, chasse et pêche, foresterie, etc.

La reconstitution de l'histoire des Premières Nations, surtout pour la période préhistorique (Paléoindien, Archaïque, Sylvicole), est une démarche évolutive qui change constamment selon l'avancement des connaissances.

Pour ce qui est de la période Historique (eurocanadienne et Premières Nations), on la divise également en quatre ères : les explorateurs (de 1500 à 1608 AD), le Régime français (de 1608 à 1760), le Régime anglais (de 1760 à 1867) et la Confédération canadienne (après 1867).

3,1 Les Premières Nations

Des Autochtones vivent au Québec depuis au moins 11 500 ans AA. Plusieurs sites de cette période (11 500 à 10 000 ans AA) ont été identifiés, mais aucun n'a été localisé dans la région de Montréal pour l'instant. En fait, dans l'état actuel des connaissances, les vestiges les plus anciens de cette région seraient vieux d'environ 6 000 ans AA (Balac et Bélanger 2016, Pintal et coll. 2015).

À partir 5 000 ans AA, les sites de campement apparaissent de plus en plus nombreux au Québec, ce qui semble témoigner d'une certaine croissance démographique. Vers 4 000 ans AA, les établissements sont relativement abondants et ils se répartissent dans plusieurs types d'environnement, notamment près des rapides. Ce sont toujours des chasseurs-cueilleurs-collecteurs qui se déplacent saisonnièrement, soit pour rencontrer leurs congénères, soit pour se rapprocher des zones les généreuses en gibier.

À partir de 3 000 ans AA, mais surtout de 2 400 ans AA, l'occupation devient régulière, le mode de vie des Autochtones évoluant vers une semi-sédentarité, surtout au printemps et à l'été, c'est dire qu'ils passent plus de temps en certains lieux (Plourde 2006). Davantage de sites sont trouvés et les vestiges de foyers sont plus nombreux et plus volumineux. Il appert que certaines Premières Nations s'adonnaient alors à une forme de sylviculture.

La pratique de l'agriculture débuterait vers l'an mil avec les Iroquoiens du Saint-Laurent (Tremblay 2006). Les systèmes d'établissement de ceux-ci diffèrent des groupes de chasseurs-cueilleurs. Les Iroquoiens aménagent des villages semi-permanents composés de

plusieurs maisons longues. À l'arrivée des premiers explorateurs au 16e siècle, des hameaux d'agriculteurs-chasseurs-pêcheurs s'échelonnent le long du fleuve Saint-Laurent, principalement de Montréal vers la frontière ontarienne. Sur l'île de Montréal, le plus important, Hochelaga, serait localisé sur le versant sud du Mont-Royal. Les Iroquoiens du Saint-Laurent recherchaient les terrasses sableuses pour pratiquer l'agriculture.

Entre la visite de Cartier à Hochelaga en 1535 et l'arrivée de Champlain en 1603, les Iroquoiens du Saint-Laurent cessent d'occuper ces lieux. Victimes d'escarmouches entre nations, cette population aurait été dispersée à la suite de guerres, laissant le territoire ainsi envahi aux groupes environnants. Les survivants auraient été intégrés aux Agniers-Mohawks, aux Algonquins-Onontchataronons, aux Abénaquis et aux Hurons-Arendarhonons (Relations des Jésuites, 1972, vol. 3, 1642 : 38).

Suivant la « disparition » des Iroquoiens du Saint-Laurent, certains autochtones continuent de fréquenter la région de Montréal, ce sont principalement des Algonquins et des Agniers-Mohawks, mais aussi, à l'occasion, des Innus-Montagnais, des Hurons et des Abénaquis (Trigger 1976). Champlain s'alliera avec les Montagnais, les Algonquins, les Abénaquis et les Hurons et ils entrent en guerre avec les Agniers-Mohawks. Après deux graves défaites, ces derniers retournent vers le sud (lac Champlain). Ils délaisseront la vallée du Saint-Laurent pendant quelques décennies.

À cette époque, soit au début du 17° siècle, la traite des fourrures connaît une croissance importante. Au départ, elle sera surtout le fait de marchands indépendants, mais à partir de 1614-1615 la Compagnie du Canada est formée. Elle conclut une entente commerciale avec les Hurons en 1616 (Hébert 1992). Le fleuve Saint-Laurent et les rivières des Mille-Îles et des Prairies sont utilisés régulièrement par les diverses Premières Nations commerçantes.

Retournés au sud après leur défaite contre les Français et leurs alliés autochtones, les Agniers-Mohawks recommencent à attaquer les nations du nord à partir des années 1640. Ces guerres mèneront à la dispersion des Hurons-Wendats et à une réorganisation territoriale des Algonquins. Les raids des Agniers-Mohawks sont devenus si systématiques que la région de Montréal n'est plus sécuritaire, sauf près des grands centres comme Ville-Marie ou des quelques forts qui ont été érigés dans les environs. Bien que quelques trêves aient été signées, les conflits reprennent inlassablement ralentissant considérablement la colonisation de la région. Ce n'est qu'après 1701, année de la conclusion d'un traité de paix, que les Eurocanadiens pourront se réapproprier cet espace.

Parallèlement à ces événements, les missionnaires fondent des réductions et invitent les Premières Nations à s'y établir. Le nombre de ces réductions diminuera avec les années, menant éventuellement à la création des réserves mohawks sur la rive sud du Haut-Saint-Laurent. Ce n'est qu'à la suite de leur déplacement, de leur évangélisation et de leur sédentarisation, avec l'essor de la population eurocanadienne et la transformation radicale du paysage (milieu urbain, agriculture, déforestation, etc.) que les Autochtones ont graduellement cessé de fréquenter le secteur à l'étude.

3,2 Les Eurocanadiens

La seigneurie de Terrebonne a été octroyée en 1673 à André Daulier-Deslandes par la Compagnie des Indes occidentales. Celui-ci n'occupera pas ses terres. Louis Lecompte Dupré achète celles-ci en 1681. Dans les premiers temps, des colons s'y installeront sans permission. Les débuts sont toutefois difficiles puisque les raids des Iroquois rendent la région peu sécuritaire. Ce n'est qu'après la signature de la grande paix de Montréal en 1701 que les gens pourront vaquer à nouveau à leurs activités sans crainte.

En 1710, le seigneur Dupré, accompagné d'un arpenteur, procédera à une répartition des lots aux diverses familles vivant déjà à Terrebonne. Les terres ainsi octroyées longent le fleuve Saint-Laurent. Un premier moulin sera bâti sur l'île du village entre 1707 et 1710. On dénombre alors 74 personnes à Terrebonne (Terrebonne d'hier à aujourd'hui 1998, site internet).

La seigneurie de Repentigny suit une tangente similaire. Concédée en 1647 à Pierre Le Gardeur de Repentigny, ce dernier meurt en 1648. Les guerres iroquoises feront en sorte que peu de gens osent vivre dans la région. Elle sera par la suite octroyée à Charles Aubert de La Chesnaye en 1670. Toutefois, les essais de peuplement sont toujours soumis aux affres des raids autochtones.

À la suite de la signature de la grande paix de Montréal, les terres de cette seigneurie vont rapidement accueillir de nombreux colons. Plusieurs d'entre eux choisiront de s'installer sur les rives de la rivière Mascouche. Les lotissements sont perpendiculaires à la rivière, les maisons étant construites près de celles-ci, alors que l'arrière de ces terres sert de réserve pour le bois. Ce sont certains d'entre eux qui deviendront propriétaires des lots voisins du LET de Terrebonne (Pierre Gouin, François Guibault et François Séguin) (figure 13).

Pendant ce temps, le hameau de Terrebonne se développe autour du moulin. Ailleurs, au-delà du « centre urbain », la population se limite aux abords du fleuve. En effet, les relevés des ingénieurs britanniques effectués après la conquête font état du poids démographique du bourg de Terrebonne et de l'éparpillement des habitants en dehors de celui-ci (figure 14). Les colons ont déjà déboisé en profondeur leur terre, mais l'hinterland reste inoccupé.

Il importe de préciser ici que ces arpenteurs ne paraissent pas s'être déplacés vers Mascouche d'où un manque de données pour cette région. Ceux qui le feront en 1781 permettront de constater que les abords de la rivière sont déjà bien peuplés (figure 15). À cette époque. Il semble bien que le secteur à l'étude est peu développé, surtout au-delà des rivages des cours d'eau. Les forêts plus éloignées du littoral attirent les investisseurs qui en achètent quelques-unes dans la région de la Cabane-Ronde à la fin des années 1790 (Bernard 2011).

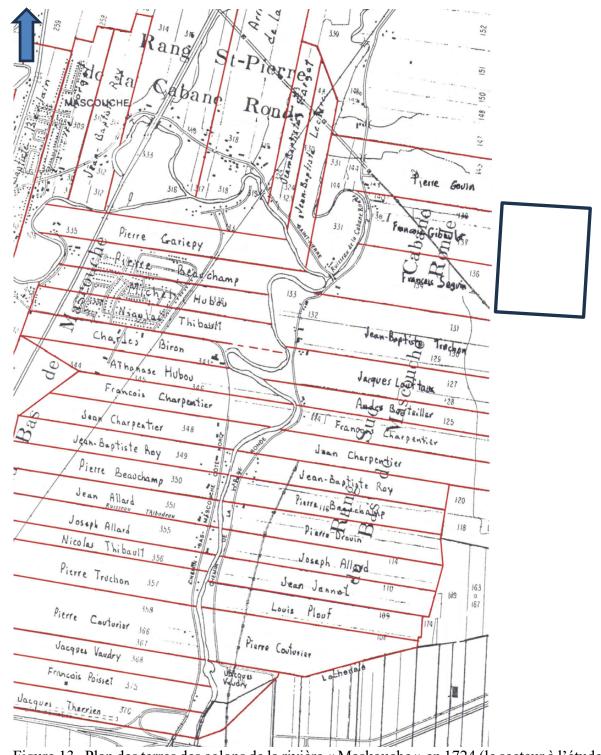


Figure 13 Plan des terres des colons de la rivière « Maskouche » en 1724 (le secteur à l'étude est représenté par le rectangle noir) (Martel 2014)



Figure 14 Le secteur à l'étude en 1761-1763 (Murray 1761-1763)

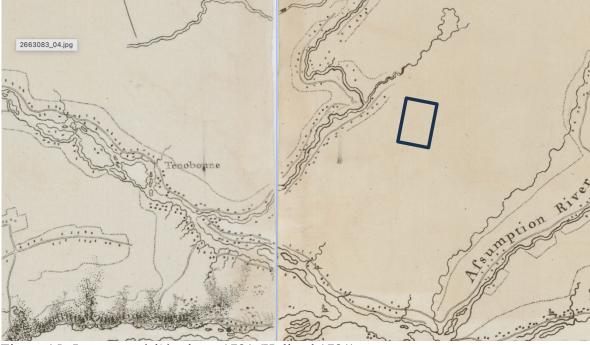
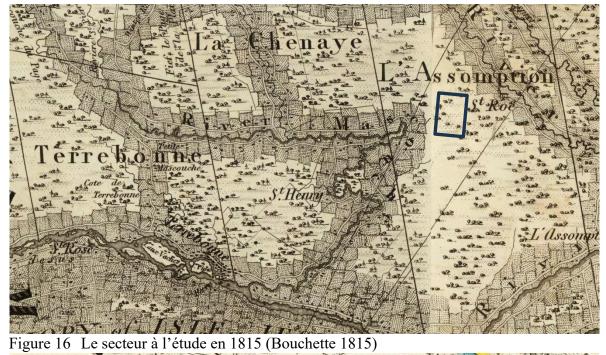


Figure 15 Le secteur à l'étude en 1781 (Holland 1781)

Au cours du 19° siècle, l'occupation des abords des principales rivières de l'intérieur se poursuit et se densifie (figure 16). Dans les années 1830, des liens terrestres se tissent entre les rivières L'Assomption et Mascouche via le lieu dit de la Cabane-Ronde (figure 17). Celuici continuera à se développer tout au cours de ce siècle. Le secteur à l'étude n'est toutefois pas habité et il semble toujours boisé à la fin du 19° siècle (figure 18). Cette situation perdurera jusque dans les années 1940-1950 alors que l'on constate une progression du déboisement au sud et à l'ouest (figures 19 à 21).



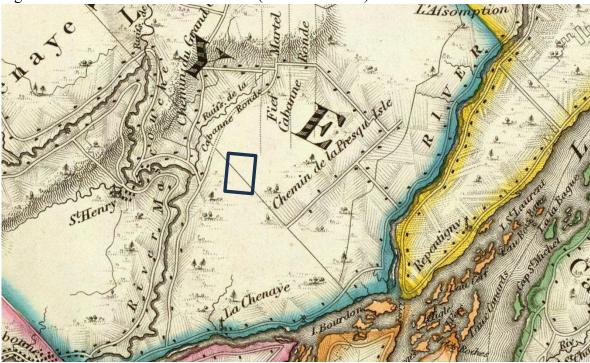


Figure 17 Le secteur à l'étude en 1831 (Bouchette 1831)

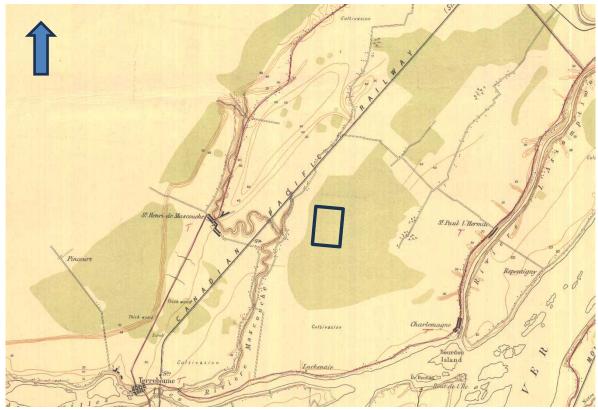


Figure 18 Le secteur à l'étude en 1896-1899 (War Office 1899)

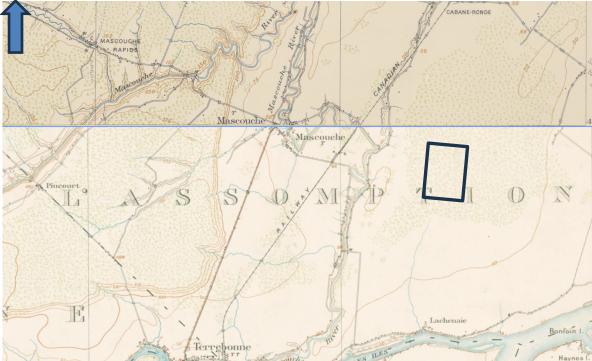
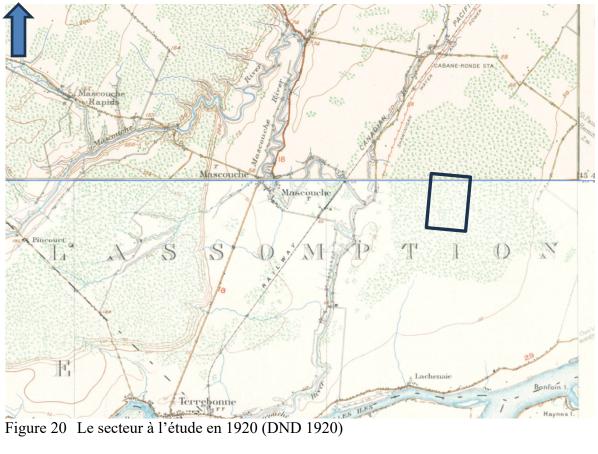


Figure 19 Le secteur à l'étude en 1908 (DND 1908)



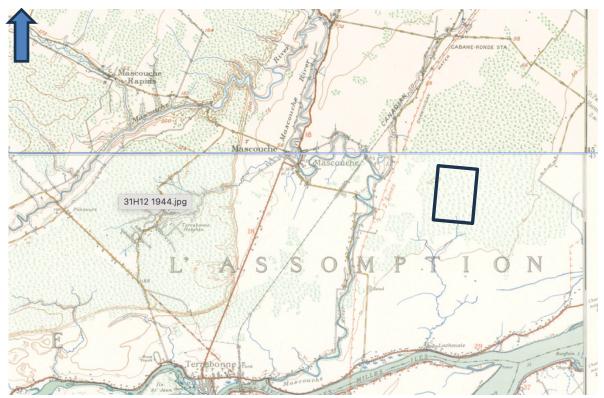


Figure 21 Le secteur à l'étude en 1940 (DND 1940)

Le milieu commencera a être transformé dans les années 1940-1950 alors que l'on y prélève des matériaux secs et que l'on y entrepose des détritus (Tetra Tech 2020). Bien qu'altéré par ces activités, ce milieu demeure relativement intact jusqu'au début des années 1980. Par la suite, l'usage de ce terrain en LET et pour fins d'exploitation commerciale du sable auront pour conséquence une modification majeure du paysage, la plupart des sols étant arasés (figures 22 et 23). Des lignes de transport de l'électricité seront également installées dans le secteur à l'étude du nord au sud et de l'est vers l'ouest.



Figure 22 Le secteur à l'étude en 2005 (Google Earth 2005-2023)



Figure 23 Le secteur à l'étude en 2023 (Google Earth 2023)

4,0 LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

4,1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour

Le secteur en observation a fait l'objet de deux études de potentiel. Les deux ont été effectués dans le cadre de mandats accordés par la Société Hydro-Québec (Arkéos 2010, Archéotec 2012). Aucune zone de potentiel n'a été retenue à l'intérieur du LET de Terrebonne.

Il est question d'archéologie dans l'étude d'impact déposé en 2018 (WSP 2018). Il est alors indiqué qu'aucune étude de potentiel n'a été réalisée étant donné que deux avaient été produites précédemment et aussi parce que les terrains sont passablement perturbés. On y fait également mention de l'absence de zone de potentiel à même l'emprise.

À ce jour, aucune intervention n'a eu lieu à l'intérieur des limites du secteur à l'étude (MCC 2023a et b). Trois zones ont fait l'objet d'une prospection au sud (Arkéos 2012, Chevrier 1981, Patrimoine Experts 2006) (figure 24). Aucun site n'est actuellement connu à même le LET.

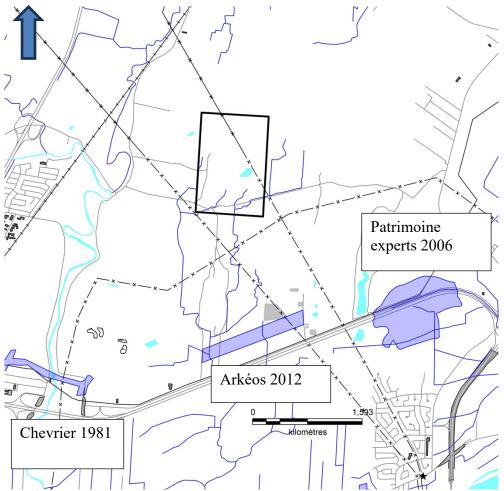


Figure 24 Les inventaires archéologiques effectués à proximité du secteur à l'étude (MCC 2023)

4,2 L'évaluation du potentiel archéologique

Pour ce qui est du potentiel d'occupation autochtone, le milieu sableux qui caractérisait auparavant une partie du secteur à l'étude constituait un environnement assez attrayant, tant au moment du retrait du lac à Lampsilis que, plus tard, pour les Iroquoïens du Saint-Laurent qui étaient des agriculteurs.

Cela étant dit, il importe de considérer que certains des sols environnants sont en général mal drainés et qu'ils se localisent à la tête d'un réseau hydrographique tertiaire. Par ailleurs, les multiples perturbations qu'a connues ce terrain depuis les années 1960 font en sorte qu'il est peu probable que l'on y trouve encore des portions substantielles de sites intacts.

« La totalité du sable y avait été exploité au moment de l'acquisition. On estime ainsi que le niveau du terrain y est maintenant entre un et trois mètres plus bas qu'avant. La terre végétale a également en grande partie été exploitée » (Alphard 2021 : 6).

C'est pourquoi le potentiel d'occupation autochtone du LET de Terrebonne est jugé faible.

Pour ce qui est du potentiel d'occupation eurocanadienne, l'étude de la cartographie ancienne indique que ce secteur n'a jamais été habité avant les années 1950. C'est pourquoi le potentiel archéologique d'occupation eurocanadienne est évalué faible.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude s'est intéressée à la probabilité que le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Terrebonne, secteur Lachenaie ait des répercussions sur le patrimoine archéologique de la région.

La méthode utilisée pour évaluer le potentiel a d'abord été explicitée. Ensuite, le milieu en observation a été décrit (principales composantes environnementales actuelles et leur mise en place depuis la déglaciation). Puis, le cadre chronologique de l'occupation humaine a été présenté. La dernière section, quant à elle, s'est attardée plus particulièrement à tracer le portrait du potentiel archéologique.

Comme ce milieu est peu susceptible d'avoir été fréquenté sur une base prolongée par des Autochtones et compte tenu du fait que le LET de Terrebonne a été fortement perturbé par des activités anthropiques, il est considéré que ce potentiel archéologique est faible.

Pour ce qui est de l'occupation eurocanadienne, l'étude de la cartographie ancienne suggère que ce secteur n'a pas été habité avant les années 1950, ce potentiel apparaît également faible.

Aucune intervention au terrain n'est recommandée. Les travaux prévus pour le LET de Terrebonne peuvent être faits sans conséquence pour le patrimoine archéologique.

OUVRAGES CITÉS

BANQ Bibliothèques et archives nationales du Québec

DGGQ Direction générale Géologie Québec GAGQ Greffe de l'arpenteur général du Québec

FORÊT 0UVERTE Site internet

MRN Ministère des Ressources naturelles RNFQ Ressources naturelles, Faunes, Québec

SIGEOM à la carte Site internet

Alphard, 2021 : Aménagement d'un lieu d'enfouissement technique dans le secteur ouest. Rapport remis à ComplexeEnviro Connexions.

Arkéos 2010 : Poste de Lachenaie à 315-25 kV, poste Pierre-Le Gardeur à 315-120 kV et ligne d'alimentation. Étude de potentiel archéologique. Étude remise à Hydro-Québec.

2012 : Poste de Lachenaie à 315-25kV, poste Pierre-Le Gardeur à 315-120 kV et lignes d'alimentation. Inventaire archéologique. Rapport remis au MCC, Québec.

Archéotec 2012 : Ligne à 120 kV. Pierre-Le Gardeur — Saint-Sulpice. Étude de potentiel archéologique. Étude remise à Hydro-Québec.

Association des archéologues du Québec, 2005 : Répertoire québécois des études de potentiel archéologique, Ouébec.

Balac, A. M. et F. C. Bélanger (sous la direction de), 2016 : Lumières sous la ville. Quand l'archéologie raconte Montréal. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Bernard, P. 2011: La chronique des Ainsse d'Amérique. Septentrion, Québec.

Bolduc, A. M. et M. Ross, 2001 : Géologie des formations superficielles, Laval, Québec. Commission géologique du Canada. Dossier public 3873.

Bouchette, J., 1815 (1980): Carte topographique de la province de Bas-Canada. Éditions Élysée, Montréal.

- -, 1831 : Map of the Provinces of Lower and Upper Canada. Joseph Jun. Wyld, James from 1831.
- -, 1846: Map of the Provinces of Lower & Upper Canada. David Rumsey Historical Maps.

Chevrier, D. 1981: Tronçon Saint-Lazare/Boisbriand, inventaire archéologique. Rapport remis au MCC, Québec.

Department of Militia and Defense, 1908: Topographic Map, Laval and Laurentides sheet, Ottawa (BANQ).

- -, 1920: Topographic Map, Laval and Laurentides sheet, Ottawa (BANQ).
- -, 1940: Topographic Map, Laval and Laurentides sheet, Ottawa (BANQ).

Department of National Defense, 1952: National topographic series, 31H12 et 31H13 Ottawa (BANQ).

Dyke, A. S., D. Giroux et L. Robertson, 2004: Paleovegetation maps of northern North America 18,000 to 1,000 BP. Geological Survey of Canada Open File 4682. Ressources naturelles Canada.

Fulton, R. J. et Andrews, J. T., 1987 : La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2

Gauvin, H. et F. Duguay (éds.), 1981 : Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

Hébert, B., 1992 : Étude de potentiel archéologique préhistorique de ville de Laval. Étude déposée au MCC,

Québec.

Hétu, B., 2008 : Paléohydrologie à l'Holocène supérieur dans l'est du Québec (Canada) : l'apport des petits cônes alluviaux. http://geomorphologie.revues.org/index5533.html.

Holland, S. 1781: River of St. Lawrence, from Chaudiere to Lake St. Francis. BANQ, collection numérique, G 3312 S5 1781 H6 CAR.

Lamarche, L. 2011 : Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Thèse de doctorat, INRS, Québec.

Laurier, C., 1840: Plan des terres de la seigneurie de Lachenaie. BANQ, collection numérique, 06M CA601S171SS2SSS2D5632 section4

Martel, C., 2014: Les premiers colons de Mascouche. La revue, 2 mai 2014, site internet.

Ministère de la Culture et des Communications, 2015 : Guide pour l'initiateur de projet. Gouvernement du Québec.

- -, 2023a : Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, carte 21E12). Gouvernement du Québec, Québec.
- -, 2023 b : Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, carte 21E12 Gouvernement du Québec, Québec.
- -, 2023c : Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère fédéral de l'Agriculture, 1962 : Cartes des sols, comté de L'Assomption et Montcalm. Gouvernement du Canada.

Murray, J., 1761: Map of the St. Lawrence. NMC-135066, Bibliothèque et Archives nationales du Canada.

Patrimoine experts, 2006 : Inventaires archéologiques (été 2005), Direction de Laval-Mille-Îles. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Rapport remis au MCC, Québec.

Pintal, J. — Y., J. Provencher et G. Piédalue, 2015 : Air. Territoire et peuplement. Les Éditions de l'Homme, Montréal.

Plourde, M., 2006 : Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux — volet archéologie — étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire. Rapport final remis au MCC, Québec.

Relations des Jésuites 1972, vol. 3, 1642 : Relations des Jésuites. Les Éditions du Jour, Montréal.

Richard, P. J. H., 2016 : Le grand témoin ou la genèse du paysage laurentien. In Balac et F. C. Bélanger : 290-301.

Richard, P. J. H. et P. Grondin 2009 : Histoire postglaciaire de la végétation. In Manuel de foresterie. Ordre des ingénieurs du Québec, Québec.

Québec.

Robitaille, A. et J. — P. Saucier 1998 : Paysages régionaux du Québec méridional. Les Publications du Québec, Québec.

Tetra Tech, 2020 : Évaluation environnementale de site phase I (ÉES Phase 1). Rapport remis à Complexe Environ Connexions Itée.

Tremblay, R., 2006: Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Les éditions de l'Homme, Montréal.

Trigger, B., 1976: Les enfants d'Aataentsic. L'histoire du peuple huron. Libre-expression, Montréal.

War office 1899: Quebec, Montreal and environs, 1899. BANQ, collection numérique G 3452 M65 1899 CAR.

WSP 2018 : Exploitation de la section sud-ouest du secteur nord du lieu d'enfouissement technique, ville de Terrebonne, secteur Lachenaie. Étude déposée au MELCC.